

République française
YONNE
CHATEL CENSOIR - COMMUNE

Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 089-218900918-20260116-DE_010_2026-DE

S²LO

Séance du vendredi 16 janvier 2026

Date de la convocation: 12/01/2026

Membres en exercice : 14

seize janvier deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : 9

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Jean-Jacques DEBIEVE, Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Abstentions : 0

Représentés :

Excusés : Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Thomas HOURLIER, Barbara LOUCHART

Absents:

REMBOURSEMENT DE PRET N°00020640604 - (DE 010 2026)

Le Maire propose au Conseil municipal d'effectuer un remboursement anticipé concernant l'emprunt subventions/TVA assainissement n° 00020640604 à hauteur de 100 000,00 € sur un emprunt initial d'un montant de 210 000,00 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ACCEPTE le remboursement anticipé de l'emprunt subventions/TVA assainissement à hauteur de 100 000,00 €

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Annick IENZER

Le Maire
Olivier MAGUET